



CONSTRUCTIONROMANDE | NICOLAS RUFENER, SECRÉTAIRE GÉNÉRAL DE LA FÉDÉRATION GENEVOISE DES MÉTIERS DU BÂTIMENT (FMB), DIRECTEUR DE CONSTRUCTIONROMANDE

«Nous avons une légitimité importante»

La toute nouvelle association constructionromande regroupe les métiers du gros œuvre et du second œuvre de Romandie, dans le but qu'ils soient mieux entendus à l'échelle nationale du monde politique.

PROPOS RECUEILLIS PAR ANNIE ADMANE
PHOTOGRAPHIES: VANINA MOREILLON

Les constructeurs romands l'ont annoncé récemment à la presse: le 27 septembre dernier, leur visite toute symbolique à Berne pour remettre à des parlementaires fédéraux un cahier de propositions relatives à des thématiques qui les préoccupent portait constructionromande sur les fonts baptismaux. Pour l'heure, le Vaudois André Buache, président de la Fédération suisse romande des entreprises de plâtrerie-peinture (FREPP), est pressenti pour la présidence, et le Valaisan Alain Métrailler, président de Construction Valais, pour assumer la vice-présidence. Le Vaudois Georges Zünd, directeur de la Fédéra-

tion vaudoise des entrepreneurs (FVE), devrait représenter constructionromande au sein du comité directeur de constructionsuisse, la faitière à laquelle les Romands sont restés attachés.

Nicolas Rufener, secrétaire général de la Fédération genevoise des métiers du bâtiment (FMB), qui assume la direction de la nouvelle entité, précise qu'il faut encore attendre l'assemblée constitutive, en décembre, pour que cela soit formalisé. Rencontre.

BÂTIR: Quel est le processus qui a abouti à la création de constructionromande?

NICOLAS RUFENER: C'est un long processus. En résumé, au moment de la création

de constructionsuisse, qui a succédé à la Conférence suisse de la construction, les conférences cantonales ad hoc se sont aussi renforcées. En raison d'un contexte socio-économique et politique plus difficile, les cantons romands ont estimé devoir s'organiser de manière à se faire entendre plus fort au niveau national. Trois éléments ont été décisifs. Tout d'abord, la loi sur l'aménagement du territoire (LAT) – on a vu que constructionsuisse n'a pas pris position sur cette thématique, notamment du fait qu'elle regroupe également les mandataires et que les points de vue sont divergents. Le deuxième est la Lex Weber, dont on voit que les cantons urbains se sont très peu occupés. Le troisième enfin est la révision de la loi sur les cartels, contre laquelle nous avons, depuis la Suisse romande, généré une action globale – une lettre a été envoyée à tous les parlementaires fédéraux, signée par 80 associations professionnelles –, ce qui a contribué à son refus. Elle était dangereuse parce qu'elle visait notamment à interdire les consortiums.

Pourquoi avez-vous voulu que constructionromande reste dans le giron de constructionsuisse?

Parce que la faitière représente le lobby de la construction en Suisse et que nous souhaitons clairement nous inscrire dans ce cadre: faire entendre la voix romande dans une structure existante, en évitant de créer un groupe régional qui s'oppose au national. L'échelon logique est d'abord national, puisque toutes les lois et les dispositions qui définissent les conditions-cadres sont décidées à cette échelle.

Dès lors, quelle représentativité aura constructionromande au sein de constructionsuisse?

Elle sera triple. Nous allons occuper, de droit, le siège romand au sein du comité. En deuxième lieu, toutes les associations que nous représentons ne seront plus membres de constructionsuisse; seule constructionromande sera membre. En troisième lieu, c'est notre assise: nous avons une légitimité importante du fait que nous représentons de nombreuses associations régionales, cantonales et de branche.

Comment l'entité nationale a-t-elle perçu cette initiative romande?

Dès qu'ils ont compris que nous n'avions absolument aucune volonté de scission, ils en ont été ravis, d'autant qu'ils vont pouvoir s'appuyer sur nous, étant donné qu'ils n'ont pas d'autre ancrage politique en Romandie.

La Romandie a pris un poids économique bien plus important dans la construction en Suisse.

Est-ce que cela a pu contribuer à cette acceptation plus facile?

C'est surtout le poids politique qui compte. Nous avons déjà l'expérience du lobbying au niveau de nos cantons. Nous avons maintenant démontré notre savoir-faire au niveau fédéral. Et puis c'est bien d'avoir deux angles d'attaque; cela démontre que nous partageons les mêmes points de vue, sans clivage régional. Nous sommes plus crédibles.

En outre, nous restons loyaux. Si nous nous trouvons minoritaires sur un thème, nous nous alignerons sur constructionsuisse – on connaît bien le principe de la collégialité!

Hormis le cahier de propositions que vous avez remis à Berne, il y a des spécificités romandes. Prenons, par exemple, le dialogue avec les partenaires sociaux, les syndicats. Les relations sont plus sereines ici qu'outre-Sarine...

C'est relatif si vous pensez à ce qui s'est passé récemment à Genève. Il y a eu un conflit syndical important dans le gros œuvre après la conclusion de la Convention nationale, qui a amené le Conseil d'Etat à faire un arbitrage. C'est aussi en Romandie que la CCT du second œuvre a été dénoncée. Mais il est vrai qu'on a cette tradition de dialogue, de partenariat constructif, pour des thématiques sur lesquelles nos points de vue divergent parfois de la Suisse alémanique. Par exemple, en matière de libre circulation, nous sommes persuadés que le renforcement des mesures d'accompagnement est important. En Suisse alémanique, on parle plutôt d'optimisation. C'est une subtilité sémantique, mais nous, nous visons



BIO EXPRESS

Nicolas Rufener

- Né en 1970
- Marié, trois enfants
- Licence en sciences économiques, Université de Genève
- Licence en droit, Université de Genève
- Brevet d'avocat, Université de Genève
- Adjoint au secrétaire général de la Fédération genevoise des métiers du bâtiment (FMB) Gabriel Barillier, de 1998 à 2010
- Secrétaire général de la Fédération genevoise des métiers du bâtiment (FMB) depuis 2010
- Nommé directeur de constructionromande en septembre 2016



deux choses: l'intérêt de nos membres et l'acceptation de la libre circulation par la population suisse.

Dans ce cas de figure, comment les choses vont-elles se passer?

Typiquement, constructionsuisse s'occupe peu de tout ce qui touche aux conditions de travail. Nous avons donc une liberté de ton un peu plus grande, sachant également que nous gardons, les uns et les autres, notre indépendance par rapport aux organismes nationaux que sont l'USAM, l'Union patronale suisse et économiesuisse.

Quelles seront vos prochaines «batailles»?

Il y a évidemment Forta, puis la Stratégie énergétique 2050, l'immigration de masse, dont la mise en œuvre est en cours, avec, en parallèle, le vote sur l'initiative RASA, bien que nous ne nous soyons pas encore positionnés sur ce dernier thème. Reste encore tout ce qui concerne le travail au noir. Ce sont nos vraies grandes préoccupations, tout comme ce qui touche à la loi sur les cartels et à la problématique des marchés publics. Sur ce sujet, nous attendons le

message du Conseil fédéral sur la révision de la loi sur les marchés publics fédéraux; c'est une loi-cadre importante.

Parmi vos membres, il n'y a pas le Jura?

Construction Jura est en cours de création et devrait adhérer; quelques ajustements sont encore nécessaires. Pour les Neuchâtelois, c'est un peu pareil. Parce qu'en fait, le bureau des métiers neuchâtelois représente, en filigrane, l'Association neuchâteloise du second œuvre. L'adhésion est en cours.

En février 2017, nous voterons sur deux objets importants: Forta et RIE 3, notamment. Si votre «oui» à Forta semble acquis, la construction est-elle favorable à RIE 3?

J'espère... mais pas forcément. Vous avez des cantons bénéficiaires de la péréquation financière qui se demandent si RIE 3 n'est pas trop généreux pour les cantons contributeurs. Ce débat nous anime, mais nous n'avons pas encore arrêté de position. Nous devons absolument nous prononcer sur le sujet, mais ce sera difficile avant février pour des questions de timing, notre prochaine séance étant fixée début février. ■

Nicolas Rufener a souligné l'importance, pour constructionromande, de rester dans le giron national de constructionsuisse.

CONSTRUCTIONROMANDE
Les membres actuels

- Actuellement, douze groupements constituent constructionromande:
- Fédération fribourgeoise des entrepreneurs (FFE)
 - Conférence cantonale de la construction (CCC), Fribourg
 - Fédération genevoise des métiers du bâtiment (FMB)
 - Construction Genève
 - Fédération neuchâteloise des entrepreneurs (FNE)
 - Bureau neuchâtelois des métiers du bâtiment (BNMB)
 - Construction Valais
 - Fédération vaudoise des entrepreneurs (FVE)
 - Fédération romande des entreprises de charpenterie, d'ébénisterie et de menuiserie (FRECEM)
 - Fédération suisse romande des entreprises de plâtrerie-peinture (FREPP)
 - Fédération romande du carrelage (FeRC)
 - Métallurgie vaudoise du bâtiment (Mevauba)